

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 53 (1915)
Heft: 22

Artikel: A travers la grammaire et l'orthographe
Autor: Antan, Pierre d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211323>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 50

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 29 mai 1915 : A travers la grammaire et l'orthographe (Pierre d'Anfan). — Ruclons et Gadoues (L. M.). — On cranou régent (Davi dao Teliet). — Les ânes d'Ouchy (Benjamin Dumur) (A suivre).

A TRAVERS LA GRAMMAIRE

ET L'ORTHOGRAPHE

Une fois, pourquoi pas ?

UN jour — c'était dans les années 50 ou 60 — M. le directeur des Ecoles normales donnait une leçon de grammaire dans la grande salle du vieux bâtiment de la Cité.

— Quelqu'un de vous peut-il me dire, demandait-il, s'il existe en français d'autres lettres aspirées que la lettre *h* ?

Un silence suivit. Et tout à coup, du fond de la salle, une voix nasillarde et traînante s'éleva :

— Oui, monsieur le directeur, il y a l'*o* dans *onze* et *onzième*.

Celui qui venait de répondre se nommait, si je me souviens bien, Vuilloud. Ses camarades se moquaient de lui. Il fut même obligé de quitter l'Ecole avant d'avoir obtenu son brevet. Aussi sa réponse fut-elle accueillie par un éclat de rire général. Et cependant le brave Vuilloud avait raison. Avec *onze* et *onzième*, on ne fait ni la liaison, ni l'élision. Ainsi on dit : *Nous sommes onze* et non *nous sommes s'onze*; le *onze* et non l'*onze*. Cependant Littré admet l'élision devant *onzième*. Ainsi on peut dire *le onzième*, *la onzième*, ou bien *l'onzième*. Quelques personnes admettent aussi qu'on dise : *Il est l'onze heures*.

Nos écoliers appliquent très bien cette règle sans la connaître. Demandez-leur à brûle-pourpoint : *Faut-il dire sept et trois font - onze ou font l'onze* ? Neuf fois sur dix, ils vous répondent : *Sept et trois font - onze*. Ne vous moquez pas d'eux. En répondant ainsi, ils blessent l'arithmétique, mais ils respectent la grammaire. Tous ceux qui ont enseigné l'orthographe savent aussi que les écoliers écrivent volontiers *honze*. C'est instinctif. Ils sont aussi logiques que la cuisinière qui écrivait *épinards* sans *h*, lorsqu'il s'agissait du légume vert, et *hépinards*, avec une *h*, quand il s'agissait du légume cuit, parce qu'alors, disait-elle, ils sont *hachés*.

N'avez-vous jamais remarqué, du reste, que notre *h*, dite *aspirée*, n'est pas aspirée du tout. Il n'y a pas d'aspiration comparable à celle de l'*h* allemande. On se borne, dans les mots commençant par une *h* aspirée, à ne faire ni la liaison, ni l'élision. Je connais pourtant une localité du canton où certaines personnes aspirent l'*h* et disent par exemple *là-haut*, avec une aspiration comme en allemand. Cette localité touche au canton de Berne; c'est là leur excuse.

Il existe quelques autres mots que l'usage populaire tend à assimiler à *onze* et *onzième*.

Il y a, par exemple, *ouate* et *iode*. On doit dire évidemment : *de l'ouate* et *de l'iode*... mais on dit couramment : *de la ouate* et *du iode*, et certains grammairiens acceptent ces formes. On dit de même le *uhlan* et non l'*uhlan*, et les *uhlans*, sans liaison.

On entend aussi souvent dire *la hyène*, et non l'*hyène*. Remarquez, chers lecteurs, que si votre bonne fortune vous rend propriétaires d'un de ces intéressants quadrupèdes, vous devrez dire *mon hyène*, et non pas *ma hyène*. Ce n'est pas très harmonieux. Je n'ai pris garde à cela qu'en lisant l'autre jour dans Balzac (« Une passion dans le désert ») : « Un hardi dompteur travaillant avec *son hyène* ».

Nos bons amis les Genevois, quand ils se moquent de nous, ce qui leur arrive presque chaque fois qu'ils en parlent, nous reprochent volontiers cette phrase, selon eux fort usitée au canton de Vaud : « Il sort d'entrer. » J'avoue que pour ma part je ne la trouve pas ridicule du tout, et que je l'emploie volontiers. Sans doute, il y a opposition entre *sortir* et *entrer*. Mais on dit bien : *Il va venir*; *il vient de partir*. *Venir* et *partir*; *aller* et *venir*, ne sont-ils pas aussi en opposition; et cependant personne ne s'étonne de ces formes. C'est qu'en réalité *aller* et *venir* de forment ici des gallicismes et prennent un sens spécial. Les grammairiens enseignent qu'il y a en français deux auxiliaires : *être* et *avoir*; et il y en a davantage. *Aller* et *venir* de en sont deux autres. *Aller* sert à faire un futur immédiat : *Il va venir*, et *venir* de sert à faire un passé récent : *Il vient de partir*. *Sortir* de, est l'équivalent de *venir* de. Il sert aussi à former un passé récent, plus récent même que *venir* de. Si les grammairiens ne l'ont pas admis, ils ont eu tort, comme ils ont tort toutes les fois qu'ils négligent les façons de parler pittoresques et jolies. C'est vous dire que j'ai été ravi d'aise quand j'ai lu, dans le *Journal de Genève* lui-même (22 avril 1914) : « Le comte de Wedel sortait d'être ambassadeur à Vienne. » Il est vrai que c'était signé Albert Bonnard, un Vaudois. Quoi qu'en disent les Genevois, c'est du bon et du joli français, et je suis bien certain que si l'on disait à nos vaillants troupiers : « Vous réjouissez-vous de repartir au service militaire ? » tous, même ceux de Genève, répondraient avec conviction : « Merci, je sors d'en prendre. »

Quel plaisir de se moquer des Vaudois et de leur parler. Il y a quelques années, un journaliste français, qui avait fait un séjour chez nous, écrivit un article étincelant d'esprit pour se moquer de la Municipalité de Pully qui avait publié un avis interdisant de laisser *divaguer* les poules. Le brave homme n'avait oublié qu'une chose : c'était d'éclairer sa lanterne. Le premier dictionnaire venu lui aurait appris que *divaguer* signifie au sens propre *errer ça et là, sans but, à l'aventure*; Larive et Fleury donnent comme exemple : « La divagation des chèvres dans les jeunes taillis est interdite. » En cette occasion, le journaliste français *divaguait* plus

que les poules de Pully, sans municipalité, malheureusement, pour mettre un terme à ses *divagations*.

Parfois, quand je suis navré de la pauvreté des compositions et de l'originalité excessive de l'orthographe, je me console en feuilletant certain petit carnet dans lequel j'ai inscrit quelques-unes des énormités relevées ça et là, au hasard des promenades et des lectures. On n'a que l'embarras du choix. Je ne parle que pour mémoire de la fameuse affiche par laquelle un confiseur offrait à sa clientèle des *Vins saints*. Ignorance ou franchise ? — Mystère. Les journaux en offrent une mine inépuisable. Beaucoup de ces fautes sont le résultat de l'inattention et du manque de temps; on les distingue facilement. D'autre proviennent de l'insuffisance du correcteur; on les voit revenir régulièrement. Un journal très répandu de notre canton ignore complètement la règle de la seconde personne de l'impératif. Il écrit toujours : *Vas*; *chantes*, *écoutes*, *aies*, etc. Un des rédacteurs du *Conteur* confond le *trait-d'union* et l'*apostrophe*. Il écrit indifféremment *va-l'en* et *va-t-en*, *dit-il* et *dil'il*. Il faut écrire *va-l'en* et *dil-il*. L'apostrophe remplace une lettre élidée; le *trait-d'union* sert à lier deux mots. Dans le cabinet de M. le juge informateur, on voyait naguère une *tire-tire* avec cette inscription : *Patronage de l'enfance*. Les bonnes intentions ne doivent pas empêcher de mettre l'orthographe. Pendant bien des années, un rapport officiel, très officiel, parlait chaque fois de l'excédant des dépenses; c'est excédent qu'il fallait écrire.

Et les fautes de français! Dans un de nos établissements supérieurs d'instruction, celui qui devrait être l'asile des belles lettres, un règlement répandu à profusion sur les murs défend aux élèves « de venir *en* bicyclette », comme si l'on disait *en* cheval. Si les mânes de M. de la Harpe reviennent dans ce vénérable bâtiment où il faisait une chasse si acharnée aux locutions vicieuses, que doivent-ils penser? C'est dans l'*Educateur* du 6 février 1915, un professeur qui parle d'une *vieille chéneau*. On dit un chéneau, monsieur le professeur, comme on dit un narcisse, un chrysanthème, un entrecôte, et même un socque. Chaque printemps, les poètes nous parlent des *effluves printanières*, alors qu'effluve est du genre masculin. J'avoue que je préfère entendre une paysanne vaudoise vanter *son tant bon huile*.

Voulez-vous des exemples plus illustres : c'est M. Jules Pradieux, dans *Mon mari* (*Revue du dimanche*, du 17 janvier 1915), qui écrit : « Il continuait à me *fixer*. » *Fixer* ne peut signifier regarder.

C'est Zola, qui, dans *Vérité*, parle d'une « petite personne très *maline* »; et Léon Daudet, dans les *Morticoles*, écrit : « la figure fripée et *maline* ». *Malin*, bénin, font au féminin *bénigne* et *maligne*.

C'est J.-H. Rosny qui écrit (*Le testament voté*) : « Il ne voyait plus rien d'autre. » On ne dit pas

rien d'autre, quelqu'un d'autre, personne d'autre, mais rien autre, quelque autre, personne autre.

C'est M. Paul Acker qui écrit (dans *La Vieillesse*) : « La visite de la douane *distraya* André ».

Faire et distraire n'ont pas de passé défini.

Ce sont les *Annales* du 4 avril 1915, qui écrivent : « De quel pays qu'il soit », alors qu'il aurait fallu dire : « De quelque pays qu'il soit ».

C'est enfin — et c'est si horrible que j'ose à peine y croire — M. Ernest Lavisse qui écrit, ou à qui son correcteur fait écrire : « Ils n'admettent point que l'humanité *prévaile* sur les nécessités de la guerre. » C'est ainsi du moins que la *Semaine littéraire* reproduisait, d'après le *Temps*, les paroles du grand historien. *Prévaloir* fait au subjonctif que je *prévale*.

Tout cela vous rend indulgent pour les fautes des écoliers et pour les provincialismes et les archaïsmes des Vaudois.

PIERRE D'ANTAN.

Un joli mot. — La femme d'un modeste employé, très jolie et faite au moule, disait hier à son mari :

— Mon chéri, je viens de rencontrer ton directeur; il l'accorde l'avancement que tu désires si vivement.

Le mari, avec effusion :

— Oh ! tu es un ange !

Madame souriante :

— Mais non... je suis une femme, tout simplement.

RUCLONS ET GADOUES

LEQUEL des deux prenez-vous ? On emploie le premier depuis longtemps à Lausanne et il paraît même quelque peu vieilli. En fait de mots, c'est comme en fait de mode : la nouveauté est un besoin inné au cœur de l'homme. Les Allemands le savent bien, eux qui, malgré la guerre et la défense faite de parler ou d'écrire français chez eux, pillent sans arrêt le Dictionnaire de l'Académie. Par exemple, ce n'est pas là qu'ils trouveraient « ruclon ». Consultez Littré, Hatzfeld, Darmesteter, Godefroy, Mistral, le vieux Boiste et les notes philologiques, trésor inappréciable et trop inapprécié, amassé par M. Milliod aux Archives cantonales, non, vous n'y rencontrerez pas de « ruclon ». Et pourtant, c'est un mot bien vaudois, me direz-vous, nous l'avons entendu, nous l'avons lu, il figure depuis bien des années dans la prose officielle de l'administration et les journaux locaux l'emploient sans hésitation, après le Bulletin des séances du Conseil communal. Alors, quoi, il est tombé de la lune ? Peut-être. Qui l'a recueilli ? On ne sait.

Nous avons fini par où nous devions commencer : nous avons ouvert le *Glossaire vaudois* du bon Callet, dont nous avons acheté sur la Riponne un exemplaire ayant appartenu à un régent émérité. Eh bien, là non plus il n'y avait pas de « ruclon ». Etrange, vraiment, si étrange que nous crûmes avoir mal lu. Pour nous mettre à l'abri de tout reproche, il fallait reprendre toute la liste. Et c'est ainsi que nous arrivâmes à... râclon, oui, mais : râclon; N. P. ruclon ». Comment, Callet lui aussi proscribit « ruclon », puisque N. P. = « Ne dites pas ». Il faut croire qu'à force de manier ces matières qui encombrèrent les rues, les trottoirs, nos braves ouvriers de la voirie n'auront pu empêcher le mot normal de se corrompre. En tout cas, corrompu ou pas, le mot « ruclon » est solidement établi dans l'usage; il peut devenir désuet quelque peu, jamais il ne cédera la place à « râclon », et pourtant c'est bien ce dernier terme que renferment quelques dictionnaires.

La définition de Callet est parfaitement nette : « Râclon, s. m. Boue ramassée dans les villes

ou sur les routes. N. P. du *ruclon* ». Inutile d'ajouter que râclon vient de racler et de racloir. Il vaut la peine de reproduire en passant ce que le glossaire dit de « racler »

« Ce mot est français, mais il ne peut s'employer dans les phrases suivantes : « *Racler* » des carottes, des radis, des scorsonères. Il faut dire *râtisser* des carottes, etc. *Racler* une truite, un brochet, une perche. Dites : *écailler* une truite, un brochet, etc. »

Si quelqu'un demandait comment on peut expliquer le changement de *râclon* en *ruclon*, on pourrait hasarder cette opinion : le *racloir* des balayeurs de *rues* amassant la boue dans les *rigoles*, un jour la langue d'un brave pionnier aura fourché ou bien l'affinité linguistique de *rue* aura été plus grande que celle de *racler*. De « balayer la rue » à balayer le ruclon au lieu de râclons, il n'y a pas loin.

Ruclon a donné ruclonner et sans doute emploie-t-on ici et là ruclonneur, très pittoresque. Quand à ruclonnerie, il ferait double emploi avec ruclon et devrait en tout état de cause être proscribit, ne serait-ce que pour sa lourdeur.

Les dictionnaires historiques de Godefroy, de Littré, d'Hatzfeld et Darmesteter ne mentionnent pas « râclon », qui figure en revanche dans Larousse, le grand collecteur. Voici la définition du Larousse pour tous :

« *Raclon*. Particules d'aliments restant attachées au fond du récipient ayant servi à faire cuire ces aliments. Boue *raclée* et ramassée dans les rues et sur les routes. Engrais constitué par du gazon pourri ».

Nous sommes loin de balayure, un peu oublié dans toute cette affaire. Le balai, lui, passe partout, il met les débris en tas et le char les transporte au dépôt où ils pourrissent, et c'est alors qu'on a le véritable ruclon.

Maintenant, il y a un autre mot : *gadoue*. N'allez pas croire, parce qu'il tend à supplanter ruclon, qu'il soit de création récente. On le emploie indifféremment l'un et l'autre depuis une vingtaine d'années au moins et l'on paraît préférer maintenant le second. Est-ce à cause de son euphonie ? Ruclon est un peu dur à l'oreille. Son histoire est d'ailleurs très brève, tandis que *gadoue* a toute une littérature. En somme, c'est une altération de « *gadrouiller* ». Mistral, dans son *Trésor de la langue provençale*, le montre sur toutes les coutures. Le *gadoui*, le *gatoui*, le *gali*, c'est un sac d'eau. *Gadouia*, c'est secouer un liquide, remuer de l'eau, rincer. *Gadouiado*, c'est l'eau remuée; le limousin *gadouié*, c'est un amas d'eau bourbeuse. Mais le sens s'est bientôt, dans la langue française, dirigé vers ce que nous appellerons la boue naturelle. Ne vous choquez point : des poètes ont chanté la *gadoue*, et parmi eux Théophile Gautier :

Il est par les faubourgs un ramas de maisons
Dont les murs verts ont l'air de semer des poisons
Et dont les pieds baignés d'eau croupie et de boue
Passent en puanteur l'odeur de la *gadoue*.

« L'engrais humain, lisons-nous dans le *Dictionnaire universel* de Larousse, donne, cela est bien certain, une vigueur extraordinaire à la végétation : mais il laisse aux légumes qu'il contribue à développer un parfum qui n'est pas, hélas ! celui de la rose ou de la truffe ».

Un savant agronome en dénonce l'influence dans les asperges, les carottes, les pois, pensant que l'oignon, l'ail, l'échalotte, le poireau ont par ailleurs assez d'énergie pour la contrebalancer.

Gadouard est un synonyme de vidangeur.

Nous sommes loin des *gadoues* communales. Quelles sont-elles ? Larousse va nous le dire :

Les *gadoues* ou boues de ville sont un mélange des balayures de ménage, de cuisine, d'ateliers, ainsi que des balayures de rues, halles et marchés enlevées chaque matin par les entrepreneurs de balayage public. Ce mélange très hétérogène formé de débris de végétaux, de cendres, écaillés, pierres, charbon fumé, constitue un engrais très estimé par les agriculteurs voisins des villes qui viennent au profit de leur agriculture débarrasser la cité de

ces produits encombrants et malsains. On distingue les *gadoues* vertes, c'est-à-dire à l'état frais et les *gadoues* noires, c'est-à-dire ayant fermenté en tas.

Les *gadoues* se rapprochent du fumier de ferme normal comme composition et comme valeur fertilisante.

Aucun doute n'est plus permis : Ruclon est un terme essentiellement de chez nous. *Gadoue* est un mot français, et non seulement de l'argot. Le ruclon est rugueux. Le propre de la *gadoue* est plutôt d'être onctueuse. Elle n'est en somme qu'une partie du ruclon. L. M.

Entre dames. — En prenant le thé, on joue aux définitions :

— Qu'est-ce que l'amour ?

— Un conte de fées pour grandes personnes

ON CRANOU RÉGENT

(Po fère suite à « Ora no z'ein on menistrè »)

LA demindze dè Camintran, yé fè ein sor dé mè lancé aô pridzou, du lou que meinc min dè elia guerra, nè pu pas l'ai allà b sovein. Tè raôdzai se yè pas trovâ dévânt tzi n Sami à Djan daô Tzânou que s'immodâve cotrè lou motf, l'ai va portin jamé li, l'a pâ lesi.

— Quin bon novî dé té vaire allâ aô pridzou Sami, que l'ai yè de.

— Eh ! bin, Dâvi, qué mè répond, mè faut l allâ po oûre tzantâ noutron novî régent, te po rai pâ craire quin rensignolet.

— Quin, mâ daô passâ, tè mè contâve quem l'autrou régent tè rondzive lou fèdze, tè ressin lè coutès avoué sa vioula, sein compta encor que dai yadzou sa cherra fasai levâ lou tiu à t tzévu avoué son pianeau.

Bin su, mâ monsu Kislingue, lou novî régent l'a pa fauta dé tint recordâ dai trioude, d'on demi-hâdra, l'a dzo appris son chaumon, l'on paradis ora, quand mimou l'écoula l'est dévânt tzi no, yè obliâ à tzavon dé fère dai ge matou affamâ quand yè vai passâ lou régent. Et pu por bailli on coup dé man, l'est adî sein pouâre dé sè fère on bocon maunet. L'è pas on mochatzon quem in frâre Smyon mon valet que sont régent assebin, que m'ou laissi solet po fère tot mon ovrâdzou. On bî pa dé pandoures cliâ doû, l'oncliu et lou névâ sont ren habilou que po cuilli lè cerisès, pommé, grulâ lè pronmè, le pere... por mè pelhî vignont sein vergogne, avoué laô gra coradzou.

— Mâ, dis-mè vai, Sami, quin coup dé m a-t-e pu tè bailli, lou novî régent, l'a praô à fè avoué son écoula.

— Oh la ! m'n'ami Dâvi, nè pu tè conta ti yâdzou que l'est vegnâ m'aidî, mâ tot pa attiuta vai on bocon, te sâ praô que l'autra nanna yè menâ dou caïons gras aô charcutiè Comombrète. L'irant dai tot pèsant, dépas quatrou ceint tzacon, duè ballé bitès.

— Quin, ma fenna lein a été praô dzalaôsa.

— Eh bin te sa bin, Dâvi, que l'est lou bliou à confessâ dé tzerdzî dai caïons, lou tin dévânt cinq hâores. L'ai avai quatrou flurons po m'aidî, lou premi pouai s'est trovâ tzampâ su lou tzai sein pîre avâ ronâ; mâ l'autrou, on bocon mou, maunet, on arai qu'on l'ai avai embardouffâ lè piautès, lè rothiès avoué daô burrou. Dou yâdzou z'hommou l'ont impougnî, dou yâdzou l'laissi tzesî, tint dzevatéve, passâve intremî mans, quem in on'a serpein. Ma vaique lou gent que vint s'aidî, à on'a orolhe et dèspanse avoué lou martzau, et pu tè valet à Omiss ès piaute. Adon lou caïon s'est trovâ t dzî, infatâ dézo lou felâ et pu ridou. Quinâ caffâie no z'ein pu fère, ein veyèint monsu régent que l'avai sein bliantzè imbosalâ, avoué no et ti cliâd lurons sè sont ein allâ desein : « Ora, no z'ein on régent dé sorta ? »

L'ont-e pas réson, m'n'ami Dâvi ?

DAVID DAO TELIER